

PRÉPARER L'ENTRÉE EN ÉCOLES

Éducateur Spécialisé
Éducateur de Jeunes Enfants
Assistant de Service Social
Moniteur Éducateur
Éducateur Technique Spécialisé
Accompagnement Éducatif & Social

Public

Tout public avec ou sans
le baccalauréat
ou en cours d'obtention

100%
de réussite
depuis
5 ans !



Objectifs

- Préparer le concours
- Optimiser le dossier
Parcoursup par la
validation de compétences
- Préparer les étudiants
aux années d'étude
en écoles de travail social



• FORMATION
INITIALE
• FORMATION
CONTINUE

NOS ATOUITS SUR LA PRÉPA CARRIÈRES SOCIALES



L'IDPCES Brest est reconnu depuis 18 ans pour sa qualité d'enseignement et ses excellents taux de réussite.

- **100 % de réussite depuis 5 ans**
- **Prépa de septembre à avril**
- **Accompagnement individualisé très soutenu jusqu'aux résultats**
- **Cours permettant de développer vos connaissances & votre réflexion**
- **Entraînements aux oraux face à des jurys professionnels**
- **Activités de bénévolat obligatoires (toutes les semaines)**
- **Stages professionnels obligatoires (8 semaines)**
- **Préparation au Certificat Voltaire**

■ **Des effectifs limités** : Les effectifs sont volontairement limités à 20 élèves. La taille du groupe facilite la transmission des connaissances, des méthodes et la participation des étudiants.

■ **Un enseignement adapté** : Les enseignants suivent de très près les évolutions des épreuves de sélection afin d'orienter le contenu pédagogique des cours de l'IDPCES BREST. Pendant les cours, ils insistent sur les aspects méthodologiques et pratiques en lien direct avec les exigences des épreuves.

■ **Un référent pédagogique** : Le référent pédagogique vous accompagnera tout au long de votre préparation afin de vous écouter, de vous soutenir, de vous aider dans l'organisation de vos révisions, de vous conseiller sur les choix des écoles, les modalités d'inscription aux écoles.

■ **Une équipe pédagogique de qualité** : Nos enseignants, avec plus de 15 ans d'expériences sur les concours sociaux, sont hautement qualifiés (diplômés de 3^e cycle des universités, psychologues, éducateurs). Ils sont entièrement dédiés à la réussite de leurs étudiants. Ils sont toujours prêts à vous aider à surmonter vos difficultés.

■ **Les cours** : Ils ont lieu tous les jours du lundi au vendredi entre 8h00 et 17h45. 3 demi-journées par semaine sont consacrées aux activités de bénévolat en complément des 8 semaines de stage obligatoire.

■ **Les ateliers** : Différents ateliers sont proposés au cours de l'année (atelier libre d'expression, atelier de communication vocale et corporelle...) permettant aux étudiants de prendre confiance en eux, et d'acquérir de l'assurance ; conditions indispensables pour réussir les épreuves orales d'admission.

■ **Un environnement agréable** : L'IDPCES BREST vous accueille dans des locaux offrant un confort optimal pour les études et situé près des axes de transport (bus, train, tramway), du restaurant universitaire, de la bibliothèque universitaire.

■ **Les évaluations - concours blancs** : Une demi-journée par semaine est réservée aux évaluations.

■ **Une plateforme pédagogique sur internet** : Un accès à une documentation en lien avec la préparation aux épreuves orales (cours, conférences, exposés, références bibliographiques, annales...).

■ **Un soutien en ligne** : Les enseignants sont présents sur la plateforme pédagogique pour répondre aux questions des étudiants.

■ **Les relevés de notes** : Les notes sont consultables à tout moment sur la plateforme pédagogique. Un bulletin vous sera remis pour l'inscription sur Parcoursup.

■ **Des activités de bénévolat** : Les étudiants s'engagent dans des activités de bénévolat : condition indispensable pour réussir les épreuves orales. Ils peuvent être placés par l'IDPCES BREST (nombreux partenariats).

■ **Des stages professionnels obligatoires** : Les stages professionnels ont lieu pendant les vacances scolaires d'octobre, de décembre & de février. Ils ont pour but de valider le projet professionnel et sont la clef d'une réussite à l'épreuve orale.

■ **Le projet social** : il permet aux étudiants de développer une posture professionnelle en faisant du lien avec leurs connaissances acquises dans un domaine spécifique et les attendus du terrain.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

21h de cours par semaine de septembre à avril

Cette préparation s'adresse à toute personne souhaitant s'engager dans une formation en travail social et éducatif.

Modules	Matières enseignées	Heures / semaine
MÉTHODOLOGIE (Pré-requis)	Atelier d'écriture : analyse, synthèse, argumentation – prise de notes	4
	Atelier maîtrise de la langue française	
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES & POLITIQUES	Réflexion sur les problématiques actuelles	3
DÉCOUVERTE DU MÉTIER ET DE LA FORMATION	Atelier gestion d'un projet sanitaire	2
	Forum « rencontres de professionnels et d'étudiants »	1 journée
	Stages obligatoires	6 semaines
	Activités de bénévolat obligatoires	3/sem
PSYCHOLOGIE	Cours magistraux sur le développement psychique de l'enfant ; la psychopathologie de l'adulte ; la relation d'aide....	2
PRÉPARATION AUX EPREUVES ORALES	Construction du projet professionnel	2
	Entraînement aux épreuves orales	2
	Analyse des expériences professionnelles	2
CONFERENCES		1/mois
PARTIELS	Contrôle continu chaque semaine	2
PARCOURSUP - Accompagnement sur la procédure d'inscription sur la plateforme jusqu'au résultat final (mai – juin – juillet) Comprendre le dispositif Parcoursup Savoir choisir les écoles Valoriser des compétences sur la plateforme d'admission		2

Suivi individuel hebdomadaire

Mais aussi

SI LE SECTEUR SOCIAL VOUS INTÉRESSE, MAIS QUE VOUS N'ARRIVEZ PAS À DÉTERMINER LE MÉTIER, ALORS LE **BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE EST POUR VOUS (ESF).**

Cette préparation s'adresse à tous, étudiants, salariés ou en recherche d'emploi, bachelier ayant un projet dans le secteur social mais n'arrivant pas à se positionner sur un ou plusieurs métiers.

Par les stages, l'étudiant aura 2 ans pour affiner son projet professionnel et sera diplômé du BTS ESF (bac + 2). Par la suite, l'étudiant pourra intégrer :

- le marché de l'emploi
- une école de formation éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, assistant de service social ;
- des licences professionnelles (gérontologie, actions sanitaires et sociales....) ;
- le diplôme d'état de Conseiller en Économie Sociale Familiale (CESF).
- le titre "responsable d'établissement de l'économie sociale et solidaire".

Le dossier d'inscription pour le BTS ESF est téléchargeable sur notre site idpces-brest.com.



**IDPCES**
BREST

AVENUE
LE GORGEU

PONT
ROBERT
SCHUMANN

RUE
AUGUSTE
KERVERN

PLACE
ALBERT 1^{er}

AVENUE
CAMILLE DESMOULINS

AVENUE FOCH

2 rue Auguste Kervern
29200 BREST
idpces-brest.com
idpcesbrest29@gmail.com

Accueil du lundi au vendredi 8h30 / 17h30
02 98 44 27 62
Directrice : France MERDRIGNAC
06 63 59 76 64

PRÉPARER L'ENTRÉE EN ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL



À retourner à :
IDPCES Brest
2 rue Auguste Kervern
29200 BREST

DOSSIER DE CANDIDATURE

ATTENTION !
Tout dossier
incomplet ne
sera pas pris
en compte.

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Joindre
2 photos

Date de réception _____ RDV le _____
Avis suite à l'entretien _____
Fiche d'inscription à renvoyer au plus tard pour le _____
Remarques _____

- ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
 MONITEUR ÉDUCATEUR ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF & SOCIAL

VOTRE IDENTIFICATION

Nom _____ Prénom _____ Date de naissance / / _____
Lieu de naissance _____ Département _____
Adresse _____
Code postal | | | | | Ville _____
Portable _____ Email _____

PÈRE* :

Nom _____ Prénom _____ Profession _____
Adresse _____
Code postal | | | | | Ville _____
Tél. fixe _____ Portable _____ Email _____

MÈRE* :

Nom _____ Prénom _____ Profession _____
Adresse _____
Code postal | | | | | Ville _____
Tél. fixe _____ Portable _____ Email _____



* Si financement par les parents

VOTRE PARCOURS SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE, PROFESSIONNEL

BACCALAURÉAT : Série _____ Année _____

Lycée : _____ Ville _____

Notes au BAC de Français : Ecrit _____ Oral _____

Études universitaires : Dernier diplôme obtenu _____ Année _____

Professions exercées : _____

Avez-vous déjà préparé les concours sociaux ? OUI NON

Si oui, nom de l'établissement : _____

(joindre les photocopies de vos résultats de concours)

Indiquez par ordre de préférence les écoles dans lesquelles vous avez déposé votre candidature pour la rentrée (y compris l'IDPCES Brest)

Choix 1 _____

Choix 2 _____

Choix 3 _____

Choix 4 _____

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Retourner le dossier de candidature à **IDPCES BREST, 2 rue Auguste Kervern 29200 BREST** accompagné de :

- vos bulletins scolaires de première et terminale ou d'un relevé de notes si un trimestre est en cours
- un relevé des notes du baccalauréat si vous êtes bachelier(ère)
- une lettre de motivation précisant votre projet professionnel
- un CV faisant apparaître les stages auxquels vous avez participé (nature et durée)
- 4 enveloppes rectangulaires à votre nom affranchies pour un envoi de 40 g
- 6 timbres au tarif en vigueur.

2. Nous étudierons ensemble votre candidature au cours d'un entretien particulier et vous présenterons les concours, leurs exigences ainsi que les méthodes pédagogiques élaborées par l'équipe de professeurs. Pendant cet entretien vous exposerez votre motivation.

3. Si votre candidature est retenue (décision annoncée à la fin de l'entretien), nous vous remettons une fiche d'inscription et vous disposerez d'un délai de réflexion défini ensemble pendant lequel vous serez pré inscrit(e) (sans frais).

4. A l'issue du délai de réflexion, votre inscription est validée à réception de votre fiche accompagnée des frais administratifs et de l'acompte.

Toute somme perçue par l'IDPCES BREST (frais administratifs ou acompte) vous sera retournée dans les cas suivant : échec au baccalauréat ou réussite à un concours social passé avant le 30 juin.

ATTENTION !

Date limite de validation des inscriptions : **mi-juillet.**

Passé cette date, les inscriptions seront prises en compte en fonction des places disponibles (20).

PRÉPARER L'ENTRÉE EN ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL



À retourner signée à :
IDPCES Brest
2 rue Auguste Kervern
29200 BREST

FICHE D'INSCRIPTION

Toute inscription
tardive sera prise
en compte dans la
limite des places
disponibles.

VOTRE IDENTIFICATION

Photo	Nom	Prénom
	Date de naissance / /	
	Adresse	
	Code postal	Ville
	Tél. fixe	Portable

Je soussigné(e) _____ m'inscris à la préparation à l'entrée en école de

- ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
 MONITEUR ÉDUCATEUR ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF & SOCIAL

et reconnais avoir pris connaissance des conditions générales figurant au verso du présent contrat.

Je m'engage à régler la formation selon les modalités suivantes :

- Frais administratifs (1) et (3) **280 €**
- Acompte sur le montant de la formation (2) et (3) **565 €**
- Solde (4) en **10 mensualités de 220 €** (coût total : 3 045 €)

(1) Les frais administratifs (réglés par chèque) sont perçus 10 jours après la confirmation de l'inscription.

(2) L'acompte sur les frais de formation (réglé par chèque au plus tard 10 jours après la confirmation de l'inscription) est perçu le 10 juillet.

(3) Les frais administratifs et l'acompte ne sont pas conservés par l'IDPCES BREST en cas d'échec au baccalauréat ou de réussite à un concours social passé avant le 30 juin.

(4) Prélèvements automatiques les 10 de chaque mois à partir du 10 septembre ou 10 chèques déposés au plus tard le 31 août.

Fait à _____ le _____

Signature du candidat (ou de son représentant
légal pour les mineurs) précédée de la mention
"Bon pour accord, lu et approuvé" :

La Direction :

Date :

CONDITIONS GÉNÉRALES

ARTICLE 1

La présente convention règle les rapports entre l'élève, l'organisme accueillant l'élève au cours d'un stage professionnel et l'organisme de formation.

ARTICLE 2

Pendant le déroulement de l'action de formation dans les locaux de l'organisme de formation, les élèves doivent se conformer aux consignes de sécurité de l'établissement. Le responsable de l'organisme de formation est habilité à prendre toute mesure nécessaire au bon déroulement de la formation.

ARTICLE 3

L'organisme de formation se réserve le droit, sans qu'il soit possible de faire recours contre lui, de reporter un ou plusieurs cours qui ne pourrai(en)t avoir lieu en raison de l'absence d'un enseignant.

ARTICLE 4

La formation sera sanctionnée par une attestation de formation précisant la nature, la durée et l'objet, les dates.

ARTICLE 5

En application de l'article 1384 du Code Civil, l'organisme accueillant l'élève couvrira les risques, en matière de responsabilité civile, courus, de son fait soit en souscrivant une police d'assurance, soit en avisant sa Compagnie des conditions nouvelles créées par l'action de formation. De même, le responsable de l'organisme de formation couvrira les risques, en matière de respon-

sabilité civile, courus par les élèves, du fait de leur présence dans les locaux de l'organisme de formation ou de l'organisme accueillant l'élève.

ARTICLE 6

Les stages professionnels étant effectués dans le cadre du volontariat (non rémunérés) et non dans le cadre d'une formation diplômante, ceux-ci ne sont donc pas obligatoires, bien que fortement conseillés. En conséquence, il revient à l'organisme accueillant l'élève d'acquitter l'ensemble des cotisations patronales de Sécurité sociale sur une assiette forfaitaire équivalente à 25% du SMIC soit 320 euros pour un mois (valeur de la formation professionnelle) afin de couvrir l'élève pour l'ensemble des risques de Sécurité Sociale. En cas de mois incomplet, l'assiette mensuelle est fractionnée par l'application de la règle des trentièmes.

ARTICLE 7

Dans un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat, l'élève peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans tous les cas d'annulation, dans les 10 jours suivant la signature du contrat et avant le commencement de la formation, l'IDPCES BREST conservera les frais de dossier et l'acompte. Si, par suite de force majeure dûment reconnue, l'élève est empêché de suivre la formation, il peut résilier le contrat par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, il ne devra à l'IDPCES BREST que la valeur

proportionnelle des cours (calculés après déduction du droit d'inscription) jusqu'à la date de réception de la lettre. La réussite à un concours d'admission dans une École durant le temps de formation préparatoire, ne libère pas l'élève de ses droits et obligations. Les motifs sérieux et légitimes à l'appui desquels l'élève peut résilier la présente convention et acceptés par l'IDPCES BREST sont limitativement énoncés ci-après :

- Décès de l'élève,
- Maladie grave de l'élève, avec incapacité temporaire de plus de 90 jours, ou invalidité absolue et définitive de l'élève.

Hormis les hypothèses susvisées, toute résiliation à l'initiative de l'élève ne constitue pas de dispense de paiement ni un motif de remboursement des sommes réglées. Il s'ensuit que la totalité de la somme convenue initialement devra être payée.

ARTICLE 8

Les méthodes pédagogiques sont celles de l'IDPCES BREST. Elles peuvent faire l'objet d'une concertation avec le co-contractant. Sauf disposition contraire explicitement prévue, les livres, les programmes et tous les documents réalisés ou publiés pour cette préparation, sont la propriété de l'IDPCES BREST.

ARTICLE 9

Tout litige non résolu à l'amiable sera porté devant la juridiction compétente.

Fait à _____ le _____

Signature du candidat (ou de son représentant légal pour les mineurs) précédée de la mention "Bon pour accord, lu et approuvé" :

La Direction :

Date :